

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2023

Le sept mars deux mil vingt-trois à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents :** M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM Y CANALS / HAYDAN/ Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / M. FERRIER / Mme MEIGNIER et M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. Serge ALLAVENA a été élu secrétaire de séance.

**Absente excusée :** MM. FAURE ayant donné pouvoir à M. FOUILLERON et COSTE.

**Nombre de Conseillers :** En exercice : 15 Présents : 13 Absent : 2

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mars 2023.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2023_03_DB_01	Approbation du compte de gestion 2022.	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_02	Vote du compte administratif 2022.	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_03	Affectation du résultat.	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_04	Demande d'acquisition au quartier de l'église.	REFUSÉE
N°2023_03_DB_05	Adhésion à la Fondation du Patrimoine.	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_06	Demande d'aide de l'État pour l'entretien et les réparations inhérents au système de vidéoprotection	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 09 mars 2023.